

15 octobre 2018

Sandra Forbes nommée « régente » de l'American College of Trial Lawyers

L'associée de Davies Sandra Forbes a été élue pour siéger au conseil des régents de l'American College of Trial Lawyers (« ACTL ») pour un mandat de quatre ans. L'ACTL est considérée comme la plus prestigieuse organisation professionnelle regroupant des avocats plaideurs en Amérique du Nord.

Sandra se spécialise dans les recours collectifs ainsi que dans les litiges concernant le droit des sociétés, le droit des valeurs mobilières et celui de la concurrence. Elle consacre une grande partie de sa pratique à défendre des clients visés par des recours collectifs canadiens ou transfrontaliers. Elle a plaidé à tous les échelons du système judiciaire canadien ainsi que devant divers tribunaux administratifs, notamment le Tribunal de la concurrence. Sandra figure invariablement dans les classements établis par diverses publications, dont *Chambers Global*, *Chambers Canada*, *The Legal 500 Canada*, *The Lexpert/American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada*, *Who's Who Legal* et *The Best Lawyers in Canada*.

À titre de membre d'un groupe de 15 régents, Sandra sera chargée de la gouvernance et de la supervision des affaires de l'ACTL, qui compte plus de 6 000 *fellows* aux États-Unis et au Canada et qui se consacre au maintien et à l'amélioration des normes de pratique devant les tribunaux, du professionnalisme, de l'éthique et de l'administration de la justice.